



CARAC

Les frais* du PER Individuel Carac

Montant minimal de versement initial	500 €
FRAIS D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION AYANT SOUSCRIT LE CONTRAT	20 €
FRAIS ANNUELS	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,90%
Support Eurocroissance	NA
Support unités de compte (hors fonds de capital investissement**)	0,90%
Support en unités de compte (fonds de capital investissement**)	1,00%
Gestion pilotée par horizon	NA
Frais de gestion des unités de compte	
1/Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1,87%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,74%
Fonds obligations (moyenne)	1,16%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,47%
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,11%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,08%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,38%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,63%
Fonds de capital investissement** (moyenne)	2,06%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,90%
2/Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne)	1,16%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,49%
Profil équilibré (moyenne)	1,42%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,53%
Profil dynamique (moyenne)	1,77%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,66%
Profil offensif (moyenne)	1,87%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,74%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)	
Frais sur versement	0,00%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0 € limité à un changement par an
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires	1,00% du montant arbitré
Nombre d'arbitrages gratuits par an	12
Frais d'arbitrage automatique de rééquilibrage semestriel	aucun
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1,00% et 0,00% après 5 ans
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : Non Applicable

* : le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** : la catégorie « capital Investissement » fait référence aux supports de « Private Equity ».

*** : part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** : la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCl.

Carac - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité SIREN : 775 691 165

Siège : 159, Avenue Achille Peretti • CS 40091 • 92577 Neuilly-sur-Seine cedex

N° Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) - www.carac.fr

